

Montréal, le 30 mars 2012

Par courriel et par poste

Me François Hébert
Directeur Affaires réglementaires et tarifaires
Hydro-Québec Distribution
75, boulevard René-Lévesque Ouest, 2ème étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Procédure d'examen administratif 2012 des résultats d'évaluation des programmes du PGEÉ d'Hydro-Québec Distribution (le Distributeur)

Cher confrère,

La présente vise à préciser les modalités des phases 2 et 3 de l'examen par voie administrative des rapports d'évaluation du PGEÉ.

Ainsi, la phase 2 de l'examen administratif 2012 des résultats d'évaluation des programmes du PGEÉ du Distributeur portera sur les documents suivants, reçus le 5 mars 2012 et publiés sur le site Internet de la Régie :

- Rapport d'évaluation : Influence du tronc commun – Marché résidentiel (2010);
- Rapport d'évaluation : Récupération de réfrigérateurs et de congélateurs énergivores (2008-2009).

Une séance de travail, regroupant le personnel technique de la Régie et du Distributeur est prévue, afin que soient fournies les précisions et clarifications requises aux fins de cet examen. Les questions soumises au Distributeur porteront sur les deux documents examinés, ainsi que sur le plan d'action découlant du second rapport. Cette séance de travail se tiendra **le 11 avril 2012, à compter de 9h30, à la salle Jean-Paul Riopelle**, dans les locaux de la Régie à Montréal.

La phase 3 de l'examen administratif 2012 portera sur les documents suivants, reçus le 28 mars 2012 et publiés sur le site Internet de la Régie :

- Rapport d'évaluation : Produits Mieux Consommer – Minuterics pour filtre de piscine (2007-2010);
- Rapport d'évaluation : Produits Mieux Consommer – Thermostats bâtiments existants (2007-2009) et nouvelle construction (2008-2009);
- Rapport d'évaluation : Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu (2006-2010).

Le calendrier d'examen de la phase 3 sera communiqué au Distributeur en mai 2012.

En espérant le tout à votre convenance, nous vous prions d'agréer, cher confrère,
l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as